



"Nous vous tenons à l'oeil!"

Le rwlp adresse son programme-mémoire aux futurs élus

Le rwlp demande que les élus en charge de responsabilités en Wallonie et à la Fédération Wallonie-Bruxelles s'attaquent résolument aux inégalités et à la pauvreté. Pour ce faire, le RWLP demande que ceux-ci:

- considèrent la lutte contre la pauvreté et l'appauvrissement comme UN CHANTIER, indispensable et positif, majeur pour le développement de la Wallonie, avec la même importance quantitative et qualitative que les autres chantiers importants (pôles de compétences, plan Marshall, etc.), considérant que la responsabilité collective est engagée dans l'existence croissante de ces réalités. Se passer des richesses d'une partie de la population vivant sur le territoire wallon constitue une erreur sérieuse et un report permanent de cette perte sur les générations suivantes.

Le rwlp, par ailleurs, insiste sur les éléments suivants:

- l'engagement vers l'individualisation des droits;
- l'amélioration de la sécurité sociale et la réduction des inégalités en la matière,
- un débat pour tendre vers plus d'égalité d'un CPAS à l'autre,
- un débat sur le Revenu d'intégration sociale qui doit être revu à la hausse de manière à se situer au-dessus du seuil de pauvreté mais qui doit aussi prendre en compte des paramètres comme le nombre d'enfants, l'état de santé des personnes, etc;
- organisent la structuration et la concrétisation D'UN PLAN STRATÉGIQUE phasé et évalué,

nécessairement transversal. La vie étant multifactorielle, les inégalités à l'origine de la pauvreté et l'appauvrissement ont donc des conséquences sur tous les aspects de la vie des citoyens qui la subissent. Pour cheminer vers plus d'égalité et ainsi réduire la pauvreté, il est dès lors indispensable d'intégrer la transversalité entre les politiques structurelles et les niveaux de pouvoir comme une condition indispensable;

- décident que la lutte contre la pauvreté et l'appauvrissement fasse partie des matières du (de la) MINISTRE-PRÉSIDENT(E), tant en Wallonie qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles. La nécessaire transversalité qu'imposent un tel chantier et l'importance de cette question pour la population wallonne le nécessitent;

- décident d'un BUDGET pour la mise en oeuvre de ce chantier et invitent chaque ministre à prévoir un budget annuel pour la mise en place d'actions spécifiques de lutte contre la pauvreté et l'appauvrissement;

- décident de la création d'un TEST de «garantie d'amélioration des conditions de vie, de réduction des inégalités et de réduction de la pauvreté», applicable lors de l'évolution ou la création de nouveaux dispositifs législatifs dans le cadre des politiques structurelles tant en Wallonie qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce test doit prévoir de véritables simulations afin d'éviter les effets pervers potentiels dont le fait que les dispositifs envisagés n'atteindraient pas leur cible ou entreraient en contradiction avec une autre réglementation, annulant ainsi les

effets positifs escomptés;

- créent UN CADRE STRUCTUREL PERMANENT pour que les acteurs pertinents et concernés (les ressources humaines, les recherches, les compétences, les expérimentations positives sont très nombreuses), dont les associations de base et les personnes qui vivent la pauvreté, apportent leur expertise pour favoriser la décision politique dans le cadre de ce chantier et ce plan stratégique;

- impulsent, par des prises de parole politiques fortes brisant les représentations erronées et les propos discriminatoires et stigmatisants tenus sur les populations qui subissent la pauvreté et l'exclusion, LA CONFIANCE ET LE RESPECT ENVERS TOUTES LES POPULATIONS ET ENTRE TOUTES LES POPULATIONS. Tordre le coup à la responsabilisation individuelle et à la méritocratie, pour (re)donner sens et puissance à la responsabilité collective et la solidarité, aux valeurs d'égalité et de respect enrichissant des différences, serait gage de restauration d'une confiance indispensable entre les acteurs chargés de la gouvernance et la population;

- construisent les conditions d'une RELATION CONTRACTUELLE DE CONFIANCE ET ÉMANCIPÉE AVEC LES ACTEURS DU MONDE ASSOCIATIF, les considérant comme des acteurs responsables, et organisent la reconnaissance de la plus-value de l'investissement sociétal que leur travail représente. Le RWLP demande que des positions politiques fortes et audacieuses soient prises pour enrayer les processus de marchandisation du secteur associatif, orientation qui

porte largement préjudice à la qualité du travail réalisé avec et pour les populations et au profit de la collectivité;

- prennent des POSITIONS AUDACIEUSES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LE CADRE DES POLITIQUES FÉDÉRALES ET EUROPÉENNES, à travers les espaces d'influence et de décision qui sont les leurs dans les postes et fonctions qu'ils occupent. Dans ce cadre, le rwlp demande que les élus se positionnent clairement CONTRE LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ GÉNÉRATRICE D'APPAUVRISSEMENT ET DE DÉLÈTEMENT DES ACQUIS SOCIAUX, EN FAVEUR D'UNE FISCALITÉ JUSTE, ET CONTRE LA FINANCIARISATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES.

Dans le cadre de ce chantier indispensable et majeur, le rwlp identifie les politiques prioritaires centrales pour lesquelles il demande que les élus en Wallonie et à la Fédération Wallonie-Bruxelles définissent des objectifs visant clairement la lutte contre les inégalités et la lutte contre la pauvreté et l'appauvrissement. Ces politiques doivent concerner:

- le logement,
- l'enseignement,
- les politiques familiales,
- le travail, l'emploi,
- la santé curative et préventive.

Plus d'infos: www.rwlp.be

Voir aussi les recommandations communes avec le BAPN (Réseau belge de lutte contre la pauvreté) et le BMIN (Réseau belge sur le revenu minimum).